



Collège de Gynécologie du Centre-Val de Loire

Tours, le 06 12 2011

Cher(e) ami(e), chère consœur, cher confrère,

Le montant de votre cotisation pour l'année 2012 s'élève à **120 € pour les médecins et 30 € pour les médecins en cessation d'activité (provisoire ou définitive) et gratuit pour les internes.**

Elle vous permettra de prendre une part active à la vie de ce Collège et, est indispensable à son bon fonctionnement.

Merci par avance de votre adhésion et veuillez croire, cher(e) ami(e), chère consœur, cher confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Trésorière

Dr Nadine CHAVY

PS : Conservez cet appel de cotisation comme reçu pour votre comptabilité en l'annotant des références de votre chèque et de la date. Il ne pourra vous être fourni d'autre reçu ou facture.

Toute cotisation non réglée pendant deux années consécutives, entraîne automatiquement une radiation du Collège.

N°Chèque..... Date.....

✂-----

BULLETIN D'ADHESION 2012

COLLEGE DE GYNECOLOGIE DU CENTRE VAL DE LOIRE

Volet à retourner au **Dr CHAVY** 3 Avenue des Martyrs 37400 AMBOISE avec votre règlement libellé au nom du Collège de Gynécologie du Centre Val de Loire

Le Docteur.....
nom Prénom

Adresse..... Tampon

.....

Code postal Ville

☎ professionnel : Fax

E. Mail :

Désire adhérer au Collège de Gynécologie du Centre Val de Loire et règle ma cotisation annuelle de :

Médecin **120 €**

Médecin en cessation d'activité *provisoire ou définitive* **30 €**

Interne **Gratuit**

Date.....

Signature